

Séance extraordinaire du 26 septembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 26 septembre 2023 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption du rapport financier 2022

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2023-09-26-204

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption du rapport financier au 31 décembre 2022

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 **Adoption du rapport financier au 31 décembre 2022**

M.B. 2023-09-26-205

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, rapports préparés et déposés par la firme « Mazars S.E.N.C.R.L. » et ce, conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Un excédent de fonctionnement de l'exercice au montant de 66 548 \$ a été réalisé pour l'année 2022. Cet excédent porte le surplus accumulé au montant de **847 116 \$**. Ce surplus accumulé se détaille comme suit : Surplus affecté au montant de **660 333 \$**, un fonds réservé de 3 990\$ et un surplus non affecté au montant de **182 792 \$**.

900	VARIA
-----	-------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Une question est posée concernant l'excédent de l'année et le surplus accumulé.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2023-09-26-206

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19h05.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière